

Interpellation au Conseil Communal sur les démissions au sein du SDIS Malley

Merci Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux et Municipaux.

Selon l'article du 24 heures, un tiers des pompiers volontaires de la caserne de Prilly a démissionné. Sur 31 personnes, 11 ont rendu leur tablier, dénonçant un climat de travail délétère, des comportements abusifs de la hiérarchie, et une gestion marquée par l'incompétence et le favoritisme.

En début d'année, les volontaires ont demandé une médiation, restée sans réponse. Ensuite, un sapeur a été contraint de démissionner et un gradé avec presque 30 ans de service a été licencié. Ces événements, combinés à d'autres problèmes non traités, ont conduit ceux-ci à démissionner.

Perdre 11 volontaires menace la capacité du SDIS à répondre aux urgences, et former de nouveaux volontaires pour qu'ils soient mobilisables prend au minimum deux ans, voire bien plus si ce sont des chef.f.es d'interventions.

En raison de ces nombreux départs, les piquets de jour ne pourront plus être assurés et obligeront la mise en place prochainement du concept VIDIS, ce qui augmentera les coûts pour chaque habitant de Prilly. Si les piquets de nuit ne peuvent plus non plus être effectués par Prilly, d'autres pompiers devront intervenir également, augmentant encore les coûts car nous n'aurons plus la maîtrise de ceux-ci.

Les pompiers de Renens peuvent difficilement intervenir efficacement sur la commune de Prilly en raison des délais d'intervention pour le premier véhicule. Contrairement à Lausanne, ils ne sont pas mobilisés sur place et doivent aller à la caserne avant de repartir pour intervenir et concernant les pompiers restants à Prilly, si la caserne ne ferme pas, et sachant qu'un piquet de nuit nécessite quatre sapeurs formés et un chef d'intervention chaque semaine, cela deviendrait intenable pour l'effectif restant.

Questions à la Municipalité

1. Quelles mesures ont été prises pour remédier aux problèmes de climat de travail dénoncés par les pompiers démissionnaires et comment répondez-vous aux critiques formulées par les démissionnaires ?
2. Prévoyez-vous une médiation indépendante pour faciliter le dialogue entre les pompiers et l'état-major et tenter de réintégrer les démissionnaires dans de bonnes conditions ?
3. Envisagez-vous un audit externe pour évaluer les allégations d'incompétence et de favoritisme au sein de l'état-major du SDIS Malley ?
4. Y a-t-il un plan pour améliorer la formation en leadership et en gestion des ressources humaines des membres de l'état-major, et quelle est la stratégie pour suivre régulièrement la situation au SDIS Malley ?
5. Quels plans sont en place pour assurer que les services d'urgence restent opérationnels malgré les démissions ?
6. Quelles initiatives sont prévues pour améliorer la rétention des pompiers volontaires et attirer de nouveaux volontaires que ce soit de jour ou de nuit ?
7. Pourriez-vous détailler le plan de réorganisation pour assurer que les effectifs de Renens et Prilly puissent combiner leurs efforts et maintenir les piquets nécessaires ?

Merci pour votre attention.






